



# Vers une politique de développement social à Montréal

Mémoire présenté à la Commission sur le développement social  
et la diversité montréalaise

18 janvier 2017  
Montréal-Nord

## TABLE DE QUARTIER MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ

12004 BOULEVARD ROLLAND, LOCAL 203  
MONTRÉAL-NORD, QUÉBEC  
H1G 3W1



Ce mémoire a été adopté par les membres du Conseil d'administration de la Table de quartier Montréal-Nord en santé (TQMNS) le 12 janvier 2017. Il a été déposé à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise le 18 janvier 2017.

**Comité de travail :**

Accorderie de Montréal-Nord  
Arrondissement de Montréal-Nord Direction de la culture, des loisirs, des sports et du développement social  
Association Québécoise des droits pour les personnes retraitées de Montréal-Nord (AQDR)  
Café-Jeunesse Multiculturel  
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord (CABMN)  
Centre d'Activités pour le Maintien de l'Équilibre Émotionnel de Montréal-Nord (CAMÉÉ)  
Centre de Formation Jean-Paul-Lemay  
Conseil des Leaders religieux de Montréal-Nord (CLRMN)  
Coop Solidarité Éconord/ Éco Quartier de Montréal-Nord  
Les Fourchettes de l'espoir  
La Maison de transition St-Laurent  
Le Regroupement des intervenants et intervenantes d'origine haïtiennes de Montréal-Nord (RIIOH)  
Regroupement Écoles et Milieux en Santé de Montréal-Nord (RÉMES)  
Revitalisation Urbaine Intégré/ secteur nord-est- de Montréal-Nord (RUIMN)  
Service de police de la ville de Montréal - Poste de quartier 39  
Table de Quartier de Montréal-Nord (TQMNS)

**Coordination :**

Yohan Perron, coordonnateur général de la TQMNS  
direction@tqmns.org

**Recherche et rédaction :**

Marianne Carle-Marsan  
marianne.carle.marsan@gmail.com



## TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	4
2. La Table de quartier Montréal-Nord en Santé (TQMNS) : présentation de l'organisme.....	4
3. Montréal-Nord en un coup d'œil .....	5
4. Vers une politique de développement social : retour sur le cahier de consultation.....	7
4.1 La vision et les valeurs .....	7
4.2 Les enjeux actuels et émergents .....	9
1- Diminuer l'incidence de la pauvreté .....	9
2- Réduire les écarts entre les quartiers.....	10
3- Contribuer à l'intégration réussie des immigrants .....	10
4- Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité.....	11
5- Construire le vivre-ensemble .....	12
6- Enjeux non présents : le vieillissement et la famille.....	12
4.3 Les principes directeurs .....	12
4.4 Les approches .....	13
4.5 Les orientations et pistes d'intervention .....	13
4.6 La mise en oeuvre et les conditions de réussite.....	14
1- Augmenter les budgets en développement social à l'échelle des arrondissements .....	14
2- Un soutien adéquat aux organismes communautaires .....	14
3- Le développement social : une responsabilité partagée et transversale.....	15
5. Conclusion .....	15
Résumé des principales recommandations .....	16
Liste des principaux documents consultés.....	18
Annexes	
-A Conseil des Leaders religieux de Montréal-Nord (CLRMN) .....	20
-B Le Regroupement des intervenants et intervenantes d'origine haïtiennes de Montréal-Nord (RIIOH) .....	21



## 1. INTRODUCTION

Tout d'abord, nous voulons saluer cette démarche consultative entreprise par la Ville. Nous nous sommes lancés dans cet exercice avec beaucoup d'intérêt, étant convaincus que le développement social passe par la mobilisation de tous et toutes. Nous accueillons donc positivement cette initiative d'élaboration d'une Politique de développement social menée par le Service du Développement social et de la Diversité de la Ville de Montréal. En participant à cette consultation publique, notre intention est de faire entendre notre voix comme Table de quartier en regard des défis que nous vivons à Montréal-Nord.

Le développement social est au cœur de notre mission. Il est également une responsabilité de la Ville de Montréal, tel que stipulé dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Cet engagement *Vers une politique de développement social* représente un pas de plus pour concrétiser cette responsabilité de la Ville en matière de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Comme d'autres politiques guident déjà les interventions de la Ville en matière d'urbanisme, d'égalité hommes/femmes, d'accessibilité universelle ou de développement culturel, nous attendions avec impatience une ligne de conduite et un plan d'action métropolitain pour le développement social. Pour nous, le développement social doit s'allier au développement environnemental, durable, urbain, économique et culturel<sup>1</sup>. En ce sens, la politique devra s'articuler harmonieusement avec les objectifs et orientations des politiques et plans déjà existants. Dans un contexte où la Ville s'est vue doter d'un Statut de la Métropole, il nous semble que cette démarche arrive au bon moment et nous espérons de tout cœur que les ressources allouées à sa réalisation seront à la hauteur.

Nous profitons de cette consultation publique pour présenter, à travers ce mémoire, notre point de vue fortement influencé par les particularités locales de notre quartier. Notez que les idées présentées ici ont été élaborées de façon concertée avec la participation de plusieurs membres de la Table qui se sont réunis à trois (3) reprises pour échanger autour du cahier de consultation. Cela dit, le mémoire se divise en trois (3) parties. Une première section présente en un coup d'œil, et surtout à l'aide de statistiques, la communauté de Montréal-Nord. Une deuxième section propose des idées et des recommandations pour certains pans de la future politique. La vision, les valeurs, les défis à relever, les approches et les principales conditions de réussite y seront abordés. Enfin, le mémoire se termine par un résumé de nos principales recommandations.

## 2. LA TABLE DE QUARTIER MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ (TQMNS) : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Table de quartier Montréal-Nord en santé est une table de concertation intersectorielle et multi-réseaux dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie de la population de Montréal-Nord. Depuis plusieurs années, la Table mobilise et soutient les citoyens ainsi que les différentes organisations autour d'enjeux et d'actions prioritaires

---

<sup>1</sup> Idée inspirée de la Politique de développement social de la Ville de Gatineau.



collectivement ayant un effet durable sur le développement social, communautaire, environnemental et économique<sup>2</sup>. La Table valorise une approche d'équité, de justice et de solidarité. Son travail de concertation s'inscrit dans une démarche qui met de l'avant l'interdépendance des actions locales. La juste représentation des citoyens et des acteurs du milieu est au cœur de sa gouvernance.<sup>3</sup> Présentement, une soixantaine de membres de divers secteurs y travaillent en réseau multisectoriel.

Au cours des dernières années, la TQMNS s'est dotée d'un *Plan de développement social local* (2014-2019) qui a été co-construit lors de Grands Rendez-vous réunissant plusieurs citoyens et intervenants de l'arrondissement. Cet exercice a permis de cibler les actions à poser pour améliorer la qualité de vie de la communauté de Montréal-Nord. Huit (8) enjeux ont été identifiés :

1. L'emploi
2. La violence conjugale
3. Le logement
4. La sécurité alimentaire
5. L'éducation et la persévérance scolaire
6. Les nouveaux immigrants
7. L'amélioration de la qualité des milieux de vie physiques et sociaux
8. Le vieillissement.<sup>4</sup>

Ce sont ces derniers qui animent et mobilisent les intervenants du milieu.

La Table réalise aussi une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Nord-Est de Montréal-Nord, secteur caractérisé par une forte concentration de pauvreté et un sentiment d'exclusion sociale. La RUI a contribué à plusieurs initiatives positives au sein du quartier : revitalisation d'artères commerciales, embellissement d'espaces publics, verdissement, animation citoyenne, projet Rayon de Soleil<sup>5</sup>, tout cela dans une perspective de développement social et de lutte à la pauvreté. L'automne dernier, par exemple, la Table inaugurerait un projet d'art public qui retrace l'histoire et la diversité culturelle de Montréal-Nord sur l'une des rues les plus fréquentées du secteur. Ce sont de telles initiatives qui contribuent au renforcement du sentiment d'appartenance et à l'amélioration du cadre de vie d'une communauté.

### 3. MONTRÉAL-NORD EN UN COUP D'ŒIL<sup>6</sup>

#### Une communauté marquée par la pauvreté

L'arrondissement de Montréal-Nord compte **83 868 résidents**. En 2015, Montréal-Nord faisait partie de la **circonscription électorale fédérale la plus pauvre au Canada**.<sup>7</sup>

<sup>2</sup> Propos tirés de la mission de la TQMNS que l'on retrouve sur son site internet.

<sup>3</sup> Propos tirés du Plan de développement social local de Montréal-Nord et du site internet de la TQMNS.

<sup>4</sup> Cet enjeu a été ajouté récemment au Plan de développement social de Montréal-Nord, 2014-2019.

<sup>5</sup> Il s'agit d'un projet novateur d'habitations communautaires et d'intégration socioprofessionnelle pour les mères monoparentales de moins de 30 ans.

<sup>6</sup> Les données statistiques sont tirées de Statistique Canada, Recensement 2011 et proviennent de divers documents : Plan de développement social local (2014-2019), données de la recherche de Heck et Castonguay (2015 : 27), présentations Powerpoint de l'Arrondissement de Montréal-Nord.

<sup>7</sup> Information tirée du Guide du Participant. Rendez-vous de Montréal-Nord. Priorité Jeunesse (2016), p.8.

Le secteur Nord-Est de Montréal-Nord se situant entre les rues Rolland (à l'ouest), la rue Allard (à l'est), Maurice-Duplessis (au sud) et la rue Léger (au nord) est encore plus défavorisé. Ce secteur comptant 11 800 habitants, fait d'ailleurs l'objet d'une revitalisation urbaine intégrée (RUI) depuis 2002.

	Nord-Est	Montréal-Nord	Ville de Montréal
Revenu moyen par personne	22 777 \$	25 858 \$	35 963 \$
Proportion de personnes vivant sous le seuil de faibles revenus	48,1%	32,3%	24,6%
Taux de chômage	21,35%	14,1%	10%
Proportion de familles monoparentales	44%	28%	21%
Proportion de personnes sans diplôme	34%	32%	19%
Proportion de personnes avec un diplôme ou certificat universitaire	--	13,9%	33,8%

Source : Arrondissement Montréal-Nord. Présentation Powerpoint du secteur Nord-Est. (Données tirées de Statistique Canada, Recensement 2011)

### Une diversité ethnoculturelle

Montréal-Nord se caractérise par la présence de diverses communautés culturelles. Le territoire a connu, à partir des années 50', 60', 70', d'importantes vagues d'immigration de la communauté italienne puis haïtienne. Depuis les années 2000, l'arrondissement accueille des personnes provenant par exemple, du Maroc, de l'Algérie, du Liban, du El Salvador et du Mexique.

	Nord-Est	Montréal-Nord	Ville de Montréal
Nombre d'immigrants	8 165	30 500	--
Proportion d'immigrants	--	37,6%	33,2%
Proportion de nouveaux immigrants <sup>8</sup>	--	9,6%	8,3%
Proportion de personnes appartenant à une minorité visible	42%	41%	29 %

Source : Arrondissement Montréal-Nord. Présentation Powerpoint du secteur Nord-Est. (Données tirées de Statistique Canada, Recensement 2011)

### Une communauté jeune

La communauté de Montréal-Nord possède une proportion élevée de jeunes. Les statistiques les concernant s'avèrent particulièrement préoccupantes.

- 22% de la population a moins de 18 ans comparativement à 18 % dans la Ville de Montréal.
- « Plusieurs enfants n'ont pas la maturité scolaire requise à l'âge scolaire (40,7 % dans le secteur nord-est, 35 % dans le centre et 27,8 % dans le sud-ouest)
- Le taux de décrochage scolaire est de 35 % à l'école secondaire Calixa-Lavallée et de 23 % à l'école secondaire Henri-Bourassa »<sup>9</sup>
- 43,5 % des jeunes de 0 à 14 ans vivent dans une famille à faible revenu (28,3 % à Montréal).<sup>10</sup>

<sup>8</sup> Personnes reçues au cours des 5 dernières années précédant le recensement, selon la définition de Statistique Canada.

<sup>9</sup> Informations citées de la Présentation Powerpoint. Rendez-vous de Montréal-Nord. Priorité Jeunesse

<sup>10</sup> Informations tirées du Guide du Participant. Rendez-vous de Montréal-Nord. Priorité Jeunesse, 2016.



### Et vieillissante...

La communauté de Montréal-Nord est caractérisée par le phénomène du vieillissement de la population.

	Nord-Est	Montréal-Nord	Ville de Montréal
Proportion de personnes âgées de 55 ans et plus	19%	29%	27%
Proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules	40,6 %	37,6 %	37,2%

Source : Arrondissement Montréal-Nord. Présentation Powerpoint du secteur Nord-Est. (Données tirées de Statistique Canada, Recensement 2011)

- 6,5 % de la population de l'arrondissement fait partie des 80 ans et plus.
- Le groupe des personnes âgées de 85 ans et plus a augmenté de 40 % au cours des dernières années.

### Une communauté stigmatisée

- Nombreux résidents du secteur Nord-Est se disent victimes de racisme et de préjugés en raison de leur origine ethnique, de leur lieu de résidence ou encore de leur statut professionnel (Heck et Castonguay, 2015).
- Une tendance à associer le quartier aux groupes de jeunes criminalisés (Heck et Castonguay, 2015).
- Une communauté davantage stigmatisée suite aux émeutes survenues en 2008.

Un coup d'œil aux caractéristiques sociodémographiques de Montréal-Nord montre un portrait particulier où il y a : de la pauvreté, des sans-emplois, des personnes racisées<sup>11</sup>, des immigrants, des nouveaux arrivants, des personnes vieillissantes, des jeunes grandissant dans des conditions de vie précaires, un taux de décrochage scolaire élevé, des enjeux d'intégration socioéconomiques, etc. Les problèmes socioéconomiques de notre quartier tout comme l'exclusion sociale ont de quoi préoccuper. C'est à partir de cette réalité locale qu'ont été réfléchies nos propositions et nos recommandations.

## 4. VERS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : RETOUR SUR LE CAHIER DE CONSULTATION

### 4.1 La vision et les valeurs

#### La Vision

À la lecture de la vision, trois (3) éléments ont attiré notre attention.

<sup>11</sup> «La notion de «groupe racisé» nous semble préférable à celles de «groupe racial», de «race» ou de «minorité visible». Le processus de racisation signifie ici «l'extension d'une signification raciale à des relations non-classifiées ou catégorisées en termes raciaux dans une phase antérieure» (Omi et Winant, 1986, p. 69). Ainsi, le groupe racisé renvoie aux groupes porteurs d'une identité citoyenne et nationale précise, mais cibles du racisme» (LES DIMENSIONS D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS, DES MINORITÉS ETHNOCULTURELLES ET DES GROUPES RACISÉS AU QUÉBEC Labelle, 2006a, p. 14).



### *1- L'implication de différents acteurs : les citoyens, les organismes communautaires, le milieu institutionnel et économique*

La vision s'articule autour de l'implication des citoyens et des citoyennes dans la recherche de solutions créatives et innovantes. Bien entendu, la participation citoyenne est incontournable et nous croyons d'ailleurs que les citoyens et les citoyennes doivent être au cœur du développement social de leur quartier. Or, par expérience, nous savons que le développement social repose aussi sur la concertation et le partenariat entre différents acteurs. Ces derniers éléments nous semblent essentiels pour mener des actions collectives à l'échelle d'un quartier. **Selon nous, le développement social est une responsabilité collective et partagée. C'est pourquoi la vision devrait inclure, en plus des citoyens, les acteurs communautaires, institutionnels et économiques.**

### *2- Le quartier comme élément central de la vision*

Tout comme la Coalition Montréalaises des Tables de Quartier (CMTQ), nous trouvons fort inspirant et important que le quartier soit au cœur de la vision de la future politique de développement social. Le quartier est un lieu d'appartenance et de solidarité pour les habitants et les habitantes de Montréal-Nord. Il s'agit donc d'un lieu privilégié pour se mobiliser et agir collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et lutter contre la pauvreté<sup>12</sup>.

À la lecture de la vision, nous nous sommes demandé : qu'est-ce qu'un quartier ? Qu'est-ce qui le délimite à l'échelle d'un territoire ? Comment est-ce qu'on le définit au sein d'un arrondissement caractérisé par des milieux de vie distincts ?

**Ce questionnement indique que nous aimerions voir la notion de quartier être mieux définie. Nous proposons même de parler de milieux de vie plutôt que de quartiers parce que, pour nous, cela évoque davantage l'idée de lieu de proximité où l'on vit et auquel on appartient.**

Bien que nous voulons que le quartier soit un élément central de la vision, nous souhaitons que la Ville joue aussi un rôle fédérateur à l'échelle métropolitaine. Par exemple, elle pourrait soutenir des lieux de concertation afin de consolider une vision régionale du développement social (Longtin et Rochman, 2015 : 132).

### *3- Des quartiers où il fait bon vivre-ensemble et vieillir...*

Nous voulons non seulement des quartiers où il fait bon grandir, vivre et travailler, mais aussi des quartiers où il fait bon **vivre-ensemble et vieillir**.

**Vivre-ensemble** : Selon nous, le vivre-ensemble implique des relations sociales harmonieuses, une cohabitation pacifique et l'inclusion de tous et toutes sans considérer leur âge, leur origine ethnoculturelle, leur orientation sexuelle, leur genre, leur condition sociale, leurs croyances, etc. Le vivre-ensemble fait référence à une vision collective de l'avenir que nous souhaitons.

**Vieillir** : Dans les années à venir, Montréal-Nord, tout comme l'ensemble de la ville de Montréal sera marquée par le phénomène du vieillissement de sa population. L'image que nous voulons de Montréal est celle d'une ville qui met de l'avant le vieillissement actif c'est-à-dire

---

<sup>12</sup> Propos largement inspirés de la Politique de développement social de la Ville de Gatineau.



des environnements conviviaux, accessibles, sécuritaires, adaptés aux besoins des personnes âgées et que l'on valorise les saines habitudes de vie et la participation sociale des aînés.

### Les valeurs

Nous sommes tout à fait d'accord avec les valeurs proposées.

**Nous suggérons d'ajouter la démocratie comme valeur. Nous considérons que les processus démocratiques doivent être soutenus et mis en valeur dans notre ville.** Cette valeur fait également référence à l'idée de donner plus de pouvoir à ceux et celles qui l'habitent en misant sur des mécanismes démocratiques, participatifs et inclusifs qui facilitent la participation citoyenne.

Dans l'ensemble, nous remarquons aussi que **rien dans la vision ou les valeurs ne fait ressortir le caractère pluriculturel** de Montréal ce qui est pourtant, à notre sens, l'une de nos plus grandes forces comme métropole et comme communauté à Montréal-Nord.

Pour terminer, nous pensons qu'il serait intéressant que la vision et les valeurs du projet de politique s'attachent aussi à quelque chose de plus grand comme la Charte des Droits et libertés de la personne du Québec ou encore la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## 4.2 Les enjeux actuels et émergents

Les douze (12) enjeux formulés dans le cahier de consultation définissent bien, à notre avis, les défis à relever en matière de développement social pour Montréal. Ils sont aussi révélateurs des défis de notre communauté. Pour cet exercice nous avons choisi de commenter certains d'entre eux en regard de nos particularités et des enjeux nous avons collectivement ciblés dans notre *Plan local de développement social (2014-2019)*.

### 1- Diminuer l'incidence de la pauvreté

Bien que l'arrondissement de Montréal-Nord ne soit pas homogène et qu'on y retrouve des personnes ayant des conditions socioéconomiques différentes, dans son ensemble, Montréal-Nord concentre beaucoup de pauvreté, particulièrement dans le Nord-Est et le Sud-Ouest de l'arrondissement.<sup>13</sup> Notre communauté est l'une des plus défavorisées de Montréal. Chômage élevé, décrochage scolaire, insécurité alimentaire, enfants qui n'ont pas la maturité scolaire à l'âge prévu, difficulté d'accès à un logement décent et autres, les conséquences de la pauvreté sont bien réelles...

**La lutte à la pauvreté est donc au cœur des défis quotidiens de notre quartier et nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un enjeu essentiel. Nous savons que l'intégration en emploi reste un facteur déterminant de la pauvreté. L'accès à des emplois de qualité permet de réduire les inégalités en termes de revenus. Pour cette raison, nous recommandons que l'intégration économique et socioprofessionnelle soit pensée comme stratégie de développement social pouvant réduire l'incidence de la pauvreté.**

Redisons-le, dans notre quartier, le taux de chômage est alarmant chez les jeunes adultes, les immigrants, les nouveaux immigrants et les minorités visibles. Par exemple, les communautés issues de l'immigration vivent des obstacles bien connus lorsqu'il s'agit de trouver un emploi : non-reconnaissance de diplômes et d'expériences, inadéquation entre leurs qualifications et les besoins du marché du travail, difficultés à maîtriser la langue française, racisme à l'embauche, etc. Encore aujourd'hui, les immigrants de même que les personnes racisées nées ici, sont plus

<sup>13</sup> Information tirée du Mémoire du Mouvement Solidarité Montréal-Nord. 2011

susceptibles de vivre des discriminations en emploi. Pour certains, ces discriminations sont systémiques et contribuent à produire des inégalités et de l'exclusion sociale.

Si plusieurs personnes s'installent à Montréal-Nord parce qu'il est possible d'y trouver un logement à un prix raisonnable, l'absence de possibilités d'emplois de qualité avec des revenus suffisants pour assurer une qualité de vie génère, toutefois, beaucoup d'insatisfaction<sup>14</sup>. Des projets d'économie sociale ou encore d'entrepreneuriat individuel ou collectif devraient être soutenus de façon à favoriser l'insertion socioprofessionnelle. À cet égard, plusieurs entreprises d'insertion sociale ont fait leur preuve. Ces initiatives sont à multiplier pour lutter contre la pauvreté tout en créant des emplois.

**Pour diminuer l'incidence de la pauvreté, nous suggérons que le développement social s'arrime au développement économique de nos quartiers et de notre ville. L'un ne va pas sans l'autre.**

## 2- Réduire les écarts entre les quartiers

Réduire les écarts entre les quartiers est un défi auquel la Ville doit s'attaquer pour améliorer la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais dans une perspective d'équité. Une simple ballade à pied dans le quartier Montréal-Nord et, ensuite, dans un quartier plus aisé de Montréal permet d'observer d'importantes inégalités sociospatiales. Pour dire autrement, il y a un fossé entre les quartiers aisés qui jouissent d'une meilleure qualité de vie et d'autres qui sont défavorisés, voire stigmatisés. Une étude sur les besoins et les aspirations des résidents du Nord-Est mettait en évidence que : « le seul fait d'habiter à Montréal-Nord donne à se justifier auprès des proches et à être stigmatisé par l'employeur » (Heck et Castonguay, 2015 : 64).

**Cela dit, nous recommandons que les quartiers défavorisés profitent d'un soutien financier accru de manière à réduire les disparités sociales, économiques, culturelles entre les quartiers. Plus précisément, chaque quartier devrait avoir un financement de base pour le développement social. Un appui financier supplémentaire devrait être alloué à certains arrondissements en fonctions de leur indice de défavorisation sociale. Il s'agit d'une mesure concrète permettant de contribuer à l'égalité des chances pour toutes et tous.**

Par ailleurs, pour réduire l'écart entre les quartiers, **nous recommandons aussi que le développement social devienne un élément transversal aux autres champs d'interventions de la Ville, c'est-à-dire qu'il s'articule de manière concertée et cohérente avec les plans ou les politiques déjà existants.**

## 3- Contribuer à l'intégration réussie des immigrants

Nous nous réjouissons de voir cet enjeu parmi ceux proposés par la Ville. Comme nous l'avons montré, Montréal-Nord accueille une forte proportion d'immigrants. Un peu plus de 40 % de la population appartient aux minorités visibles. En cela, l'intégration des immigrants est une de nos priorités locales.

Comme nous l'avons explicité plus haut, les personnes issues de l'immigration vivent des préjugés et des discriminations systémiques qui nuisent à leur intégration socioprofessionnelle.

Les communautés noires et maghrébines sont affligées par un taux de chômage beaucoup plus élevé que la moyenne montréalaise. Pourtant, nous savons qu'une intégration réussie passe bien souvent par le développement socioprofessionnel et l'accès à un emploi de qualité. Ces

---

<sup>14</sup> Selon un sondage réalisé dans le cadre de notre Plan local de développement social (2014-2019), p. 27.



discriminations touchent aussi les personnes racisées qui, même si elles sont nées ici, vivent des discriminations basées sur le fait qu'elles appartiennent à une minorité visible.

De nombreuses personnes habitant à Montréal-Nord se disent victimes de préjugés, voire de racisme face au fait d'habiter le quartier dans leur recherche d'emplois (Heck et Castonguay, 2015). Les gens de Montréal-Nord vivent d'autant plus de barrières, seul du fait qu'ils y habitent.

**Ce racisme systémique<sup>15</sup> est un obstacle au développement social. L'accès au marché du travail doit être amélioré pour les nouveaux arrivants et pour les personnes racisées. Nous recommandons que la Ville de Montréal reconnaisse cet enjeu dans la future politique de développement social et qu'elle en profite pour réaffirmer ses engagements dans la lutte contre le racisme. Cela devrait se traduire par des mesures concrètes destinées tant aux immigrants ainsi qu'aux personnes racisées.**

**Lorsque l'on parle d'intégration réussie des immigrants, nous croyons qu'il est important de spécifier sous quelle forme cette intégration s'est réalisée : socioprofessionnelle, socioculturelle ou sociale.**

#### **4- Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité**

Comme vous le savez, Montréal-Nord a été largement médiatisé en raison de la présence de groupes de jeunes criminalisés, de l'affaire Freddy Villanueva et des émeutes survenues en 2008. Même si le taux de criminalité est en baisse et comparable à la moyenne montréalaise, des préjugés défavorables persistent et contribuent à créer un écart entre la réalité et l'image véhiculée dans les médias.

Depuis 2008, plusieurs initiatives ont eu lieu pour agir sur les points de tension et maintenir une cohabitation pacifique au sein de la communauté. Pour maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité, nous suggérons, par expérience, de soutenir des démarches qui favorisent une cohabitation pacifique entre les différents groupes sociaux (jeunes, adultes, intervenants communautaires, policiers, familles, personnes âgées, immigrants, personnes racisées, etc.).

**En ce qui concerne cet enjeu, nous recommandons donc que la Ville prenne en considération non seulement le défi d'assurer la sécurité, mais aussi celui de la paix c'est-à-dire maintenir des relations sociales pacifiques au sein d'une communauté.**

En matière de sécurité, ce qui préoccupe actuellement au sein de Montréal-Nord, c'est la **violence conjugale et intrafamiliale**. Nous avons été surpris que ce problème soit passé sous silence dans le cahier de consultation. Montréal-Nord connaît un taux de violence conjugale élevé, un des plus élevés à Montréal. La prévention de la violence intraconjugale est donc notre priorité. **En cela, nous recommandons que ce défi soit pris en considération dans la Politique de développement social tout comme les autres formes de violence qui nuisent à la sécurité des Montréalaises (sentiment d'insécurité la nuit, harcèlement de rue, exploitation sexuelle, etc.).** Ce défi rappelle l'importance d'une analyse différenciée selon le sexe lorsqu'on parle de sécurité urbaine<sup>16</sup>.

<sup>15</sup>

Commission des droits de la personne et des droits de jeunes. Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences 2011. P.13)

<sup>16</sup>

Information tirée du Plan d'action 2015-2018. Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la Ville de Montréal.



## 5- Construire le vivre-ensemble

Tel que présenté, l'enjeu du vivre-ensemble concerne la cohabitation de personnes appartenant à des cultures, des conditions sociales et économiques ou encore des croyances différentes.

Nous aimerions voir s'ajouter à cet enjeu le défi d'intégrer harmonieusement les personnes marginalisées notamment en raison de problèmes de santé mentale. Par exemple, à Montréal-Nord tout comme dans d'autres quartiers montréalais, il existe quelques ressources pour venir en aide aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale. Aucune d'entre elles n'est dédiée aux jeunes adultes qui ont, bien souvent, vu leur parcours professionnel interrompu en raison d'un épisode psychotique. Cet exemple montre que **construire le vivre-ensemble passe aussi par des actions adaptées aux besoins de ceux et celles qui ont une trajectoire de vie fragilisée.**

Signalons aussi que plusieurs intervenants ont observé sur le terrain une hausse des personnes sans domicile fixe. Bien que peu documentée, cette réalité émergente devient préoccupante.

## 6- Enjeux non présents : le vieillissement et la famille

Les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour près de 16 % de la population montréalaise. À Montréal-Nord, il s'agit d'une personne sur cinq. Les projections démographiques indiquent qu'au cours des prochaines années la Ville de Montréal connaîtra une hausse des personnes âgées de 65 ans et plus. Beaucoup de discriminations sociales sont liées à l'âge. Pour répondre aux besoins et à la réalité des personnes âgées, la Ville devra, notamment, consentir des efforts pour veiller à leur participation sociale et à l'aménagement des milieux de vie qui tiennent compte de leurs réalités en terme de mobilité, de sécurité, de logement, etc. **Nous recommandons que l'enjeu du vieillissement soit considéré dans l'élaboration de la politique de développement social.**

**Par ailleurs, nous suggérons de reconnaître le soutien à la famille comme élément fondamental d'une approche systémique dans le développement d'une communauté. La famille devrait faire l'objet d'une section particulière dans la politique de développement social.**

### 4.3 Les principes directeurs

Nous sommes assez d'accord avec les principes directeurs présentés dans le cahier de consultation.

#### Travailler en partenariat

En ce qui concerne ce principe, nous aimerions que la notion de partenariat soit mieux définie. Qu'entend-on par partenariat ? Quel genre de collaboration sous-entend le partenariat ? Quel sera le niveau d'implication des acteurs ? Que sera le rôle des arrondissements ? Parle-t-on de leadership partagé ? Enfin, ce principe a suscité beaucoup de réflexions ce qui nous fait dire qu'il mérite une définition commune.

#### Renforcer l'approche territoriale intégrée

Dans le secteur Nord-Est, la RUI est un merveilleux laboratoire pour mettre en place des initiatives territoriales intégrées, intersectorielles et multi-réseaux exigeant la mobilisation d'acteurs communautaires, économiques et institutionnels, d'élus et de citoyens. **Nous profitons de l'occasion pour souligner que cette approche mérite des investissements encore plus grands et plus équitables si l'on souhaite soutenir les efforts qu'engage une**

**telle approche.** De plus, nous jugeons que le secteur Sud-Ouest de notre quartier devrait aussi bénéficier de cette stratégie de développement.

Aux principes présentés dans le cahier de consultation, nous ajoutons :

**Respecter les milieux locaux :** c'est-à-dire respecter la dynamique, le rythme, les besoins et les acquis du milieu. Comme la CMTQ, il nous semble que ce principe doit être au cœur de la mise en place de toutes stratégies de développement. Les réalités territoriales sont multiples et différentes d'un quartier à l'autre. La politique devra veiller à s'arrimer avec les arrondissements, mais aussi avec les plans d'action locaux des tables de quartier. À cela, nous ajoutons l'importance de trouver un équilibre entre les stratégies de développement communautaire (« bottom up ») et de développement des communautés (« le top down »). Il importe que la politique de développement social repose sur les besoins des communautés et que le plan d'action qui en découle permette de créer une synergie respectueuse du rythme de chacun.

#### 4.4 Les approches

Nous sommes assez d'accord avec les approches présentées, nous ajoutons :

##### **Approche 2 : Renforcer et soutenir les actions multisectorielles et intégrées**

Tout en reconnaissant l'importance de l'approche multisectorielle intégrée, nous devons continuer à reconnaître la contribution des actions sectorielles des organismes qui agissent sur les défis liés au vieillissement, à l'immigration ou encore à la santé mentale.

##### **Approche 3 : Soutenir le développement axé sur le pouvoir d'agir des communautés**

Nous demandons, encore ici, que soient mieux définis les termes « communauté », « quartier » et « milieu de vie ». Au niveau de la forme, nous recommandons que la référence de Communagir soit citée en dehors du texte.

##### **Approche 4 : Soutenir des initiatives ou des programmes flexibles**

Il importe que les programmes soient flexibles et **que les organismes communautaires aient un financement de base solide.** Ces derniers sont sous-financés alors que les besoins sont criants d'autant plus que nous sommes dans un contexte d'austérité budgétaire marqué par de nombreuses coupures au niveau de la santé et des services sociaux, de l'employabilité et de l'immigration, etc.

#### 4.5 Les orientations et pistes d'intervention

Cette partie nous semble assez complète. Nous y proposons des ajouts mineurs à même les énoncés suivants :

##### **A. Développer des quartiers montréalais pour tous**

3. Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires, *pacifiques* et inclusifs accessibles aux gens de tous âges et de toutes conditions. Nous aimerions voir expliciter l'expression « toutes conditions ». Par exemple, préciser : les personnes à mobilité réduite, celles ayant des conditions sociales et économiques, des appartenances culturelles, religieuses ou encore des orientations sexuelles diverses, etc.

##### **B. Favoriser la cohésion sociale et l'exercice de la citoyenneté**

3. Veiller *et soutenir* un réseau d'organismes communautaires *forts*.



5. Soutenir le vivre-ensemble et l'inclusion par la lutte contre la discrimination, les préjugés et la radicalisation *menant à la violence*. Il nous semble ici que la radicalisation devrait être définie. Si elle ne mène pas à la violence, la radicalisation n'est pas foncièrement un problème; elle pourrait même provoquer des changements sociaux.

#### 4.6 Mise en œuvre et conditions de réussite

Les conditions de réussite nous apparaissent comme l'une des parties les plus importantes de cet exercice. Sans certaines conditions, cette politique et les actions qui en découleront ne pourront être concrétisées à l'échelle de nos milieux de vie. Les trois conditions présentées dans le cahier de consultation nous semblent essentielles. Nous proposons de bonifier certaines d'entre elles.

##### 1. Augmenter les budgets en développement social à l'échelle des arrondissements

En effet, nous croyons que la politique ne pourra être effective que si **les budgets en développement social sont augmentés considérablement à l'échelle des arrondissements**.

De plus, comme la CMTQ, nous pensons que cette dernière ne pourra se déployer qu'avec la présence de ressources humaines, c'est-à-dire l'ajout d'au moins un conseiller en développement social par arrondissement. Nous croyons que cette ressource pourra coordonner, en partenariat avec les acteurs communautaires, la mise en application et le suivi des actions de la politique au sein des arrondissements.

##### 2. Un soutien adéquat aux organismes communautaires

Les organismes communautaires de Montréal-Nord, tout comme la table de quartier de Montréal-Nord, ont acquis une expertise locale du développement social et sont donc des partenaires-clés de cette politique. Or, le financement des organismes communautaires, tributaires des bailleurs de fonds et variant selon différentes circonstances et modalités, demeure fragile. Actuellement dans le quartier, le financement du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et celui octroyé par Centraide sont insuffisants pour répondre aux problématiques et aux besoins de la population. **L'appui doit être intensifié si l'on veut enrayer les disparités territoriales et diminuer l'incidence de la pauvreté. Il nous semble que l'allocation de fonds en développement social devrait se faire, en partie, selon l'indice de défavorisation sociale d'un quartier.**

Par ailleurs, la Ville devrait reconnaître que les travailleurs du secteur communautaire sont des ressources indispensables pour assurer le développement social au niveau des arrondissements. Pourtant, leurs conditions de travail sont précaires et instables. Pour assurer une vision à long terme du développement social, **des ressources devront être allouées pour augmenter le soutien à la mission des organismes communautaires**. Cet appui financier pourrait prendre la forme d'un fond impliquant l'investissement de différents bailleurs de fonds (Centraide, le Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome, le Ministère de la Santé et des Services sociaux, etc.)

En ce qui concerne les rapports de pouvoir, les organismes communautaires ne veulent pas être vus comme de simples sous-contractants au plan administratif, mais comme des partenaires. **Nous recommandons que la Ville mette aussi en place des conditions facilitantes pour soutenir les actions de partenaires**, par exemple en facilitant la location de locaux.



En amenant les organismes communautaires à participer à des appels à projets, nous observons que les programmes peuvent avoir l'effet pervers de créer de la concurrence malsaine entre les organismes ou encore les inciter à écrire des projets pour « rentrer dans des cases ». Certains programmes, comme ceux d'animation dans le milieu et dans les parcs pour prévenir les groupes de jeunes criminalisés, doivent être maintenus même si la situation s'est grandement améliorée.

Enfin, des efforts concertés devront être réalisés pour que les programmes soient à la fois flexibles et cohérents avec les besoins des milieux. Ces derniers doivent aussi s'arrimer entre les bailleurs de fonds (publics/privés) et les différentes politiques, par exemple.

Nous profitons également de l'occasion pour réitérer l'une des recommandations de Rapport du Coroner Perreault (2013) soit : « **la mise sur pied d'un plan d'action particulier relatif à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des personnes et des communautés qui composent la population de Montréal-Nord.** »<sup>17</sup>

**Enfin, nous recommandons que la Ville profite du Statut de métropole pour faire reconnaître politiquement et financièrement les particularités montréalaises.** Les initiatives locales menées par les communautés ne peuvent à elles seules diminuer l'incidence de la pauvreté (Longtin et Rochman, 2015). Les pouvoirs publics ont une grande responsabilité tout comme **le milieu économique a son rôle à jouer.**

### **3. Le développement social : une responsabilité partagée et transversale**

Pour que la politique et son plan d'action se déploient à l'échelle de la métropole, la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, tant les unités municipales que les divers acteurs, est essentielle. Les efforts devront venir de part et d'autre et être soutenus pour éviter le travail en silo, et plutôt permettre aux acteurs de se mobiliser à l'échelle de la ville. **Pour que le développement social s'inscrive dans l'ADN montréalais, il doit être transversal des autres politiques et plans d'action existants à la Ville. Cela signifie de favoriser la concertation entre les différents services de la Ville, par exemple, que les interventions lors d'aménagement de parcs soient pensées en regard de la politique de développement social.**

## **CONCLUSION**

Pour terminer, nous réitérons notre accueil positif face à cette politique de développement social. Nous espérons que nos propos ont été éclairants et qu'ils participeront à orienter la politique pour le mieux.

Enfin, nous souhaitons que le développement social soit au cœur de toutes stratégies de développement urbain. Il ne reste qu'à espérer que la volonté politique et que le soutien pour concrétiser cet engagement soient au rendez-vous...

### **Note :**

À ce document s'ajoutent en annexe des mémoires et des positions propres à certains membres de la TQMNS qui n'engagent qu'eux.

---

<sup>17</sup> Information tirée du Bureau du Coroner. En ligne.

<https://www.coroner.gouv.qc.ca/medias/communiques/detail-dun-communique/depot-du-rapport-denquete-publique-du-coroner.html>



## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### La vision et les valeurs

Considérant que le développement social est une responsabilité collective et partagée, nous recommandons que l'énoncé de vision réfère aussi à l'implication des acteurs communautaires, institutionnels et économiques.

Nous recommandons de parler de milieux de vie plutôt que de quartiers ce qui évoque pour nous davantage l'idée de lieu de proximité où l'on vit et auquel on appartient.

Considérant que les processus démocratiques et citoyens sont au cœur de la gouvernance urbaine, nous recommandons que la démocratie soit l'une des valeurs de la politique.

### Les enjeux actuels et émergents

Considérant que l'intégration en emploi est un facteur déterminant de la pauvreté, nous recommandons que l'intégration économique et socioprofessionnelle soit pensée comme stratégie de développement social pouvant réduire l'incidence de la pauvreté.

Considérant que le développement social est un élément essentiel, voire indispensable, du développement économique, nous recommandons que des mesures soient réfléchies et prises pour que s'arriment ces deux facettes du développement.

Considérant les écarts socioéconomiques entre les quartiers, nous recommandons que des mesures soient prises pour que les quartiers défavorisés profitent d'un appui financier accru.

Pour réduire l'écart entre les quartiers, nous recommandons que le développement social devienne un élément transversal aux autres champs d'interventions de la Ville, c'est-à-dire qu'il s'articule de manière concertée et cohérente avec les plans ou les politiques déjà existantes.

Considérant que les personnes issues de l'immigration de même que les personnes racisées sont plus susceptibles de vivre des discriminations systémiques pouvant nuire à leur intégration socioéconomique, nous recommandons que la Ville de Montréal reconnaisse cet enjeu dans la future politique de développement social et qu'elle réaffirme ses engagements dans la lutte contre le racisme.

En ce qui concerne la sécurité, nous recommandons que la Ville prenne en considération le défi de la paix c'est-à-dire de maintenir des relations sociales pacifiques au sein du quartier.

Nous recommandons que l'enjeu de la violence conjugale soit pris en considération tout comme les autres formes de violence qui nuisent à la sécurité des Montréalaises.

Nous recommandons que le vivre-ensemble intègre le respect et la cohabitation des personnes marginalisées qui ont une trajectoire de vie fragilisée.

Nous recommandons que l'enjeu du vieillissement et de la famille soient pris en compte dans l'élaboration de la politique de développement social.



### **Les conditions de réussite**

Nous recommandons que la Ville augmente considérablement les budgets en lien avec le développement social à l'échelle des arrondissements.

Nous recommandons que l'appui financier de la Ville soit intensifié de façon à soutenir le financement de base des organismes communautaires. Un financement supplémentaire devrait être alloué à certains arrondissements en fonctions de leur indice de défavorisation sociale.

Nous réitérons l'une des recommandations de Rapport du Coroner Perreault (2013) soit : « la mise sur pied d'un plan d'action particulier relatif à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des personnes et des communautés qui composent la population de Montréal-Nord. »

Nous recommandons que la Ville mette en place des conditions facilitantes pour soutenir les actions de ces principaux partenaires.

Nous recommandons que la Ville profite de son Statut de métropole pour faire reconnaître financièrement les particularités montréalaises.



## LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTÉS

Activité de bilan des huit démarches de revitalisation urbaine intégrée du 18 septembre 2009. Synthèse et constats. 2009. En ligne. [http://www.clic-bc.ca/Documents/E\\_CtreDoc/Cadre-de-vie/RUI/Activite\\_bilan-8RUIs\\_montrealaises-septembre2009.pdf](http://www.clic-bc.ca/Documents/E_CtreDoc/Cadre-de-vie/RUI/Activite_bilan-8RUIs_montrealaises-septembre2009.pdf) Page consultée le 21 décembre 2016

Arrondissement de Montréal-Nord. En ligne. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8717,96943573&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8717,96943573&_dad=portal&_schema=PORTAL) Page consultée le 22 décembre 2016

Arrondissement de Montréal-Nord. La Table Paix et Sécurité urbaines. En ligne. [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8717,121529632&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8717,121529632&_dad=portal&_schema=PORTAL) Page consultée le 27 décembre 2016

Démarche-action-RUI Montréal-Nord. Bilan du Plan d'action triennal, 2010-2013. <http://www.arrondissement.com/?module=gallery&subMod=DIRF&action=dispImg&uid=117> Page consultée le 4 janvier 2017

Dépliant. Réaménagement et verdissement des Pôles Pascal et Del sol. En ligne. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MNO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TPSU\\_DEPLIANT\\_Q21\\_WEB.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MNO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/TPSU_DEPLIANT_Q21_WEB.PDF) Page consultée le 27 décembre 2016

Guide du participant. Rendez-vous de Montréal-Nord. Priorité jeunesse. En ligne. [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND\\_MNO\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/guide\\_participant\\_RV\\_MN\\_20\\_mai.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_MNO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/guide_participant_RV_MN_20_mai.pdf) Page consultée le 21 décembre 2016

Heck, Isabel et C. Castonguay. 2015. Étude sur les besoins et les aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord. Les cahiers du CRISES. Collection Études de Cas. ES1503. En ligne. [https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etude-de-cas-entreprise/CRISES\\_ES1503diminu%C3%A9.pdf](https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etude-de-cas-entreprise/CRISES_ES1503diminu%C3%A9.pdf) Page consultée le 21 décembre 2016

La Presse. [http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201411/01/01-4814772-criminalite-radiographie-du-montreal-interlope.php?utm\\_categorieinterne=traffidriviers&utm\\_contenuinterne=cyberpresse\\_vous\\_suggere\\_4814547\\_article\\_POS1](http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201411/01/01-4814772-criminalite-radiographie-du-montreal-interlope.php?utm_categorieinterne=traffidriviers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4814547_article_POS1) Page consultée le 27 décembre 2016

Longtin, David et J. Rochman. 2015. Les enjeux de développement social à Montréal : évolution entre 1998 et 2014, sous la direction de Juan-Luis Klein, Les cahiers du CRISES. Collection Études Théoriques. ET1503. En ligne. <http://crises.uqam.ca/publications/etudes-theoriques/687-et1503.html> Page consultée le 3 janvier 2017

Mémoire du Mouvement Solidarité Montréal-Nord. 2011. Commission d'enquête publique en vertu de la loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès concernant le décès de M. Fredy Alberto Villanueva survenu le 9 août 2008. 28 pages.

Montréal de tous les possibles. Vers une politique de développement social. Cahier de consultation. 2016. 29 pages.



Plan d'action 2015-2018. Pour une participation égalitaire des hommes et des femmes à la vie de Montréal. En ligne.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/Plan\\_action\\_egalite\\_2015\\_2018.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/Plan_action_egalite_2015_2018.pdf) Page consultée le 28 décembre 2016

Plan de développement social de Montréal-Nord (2014-2019). Démarche de planification stratégique. 2014. 99 pages.

Politique de développement social de la Ville de Gatineau. La cohésion sociale au de la ville. En ligne.

[http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la\\_ville/administration\\_municipale/politiques\\_vision/politique\\_developpement\\_social](http://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_developpement_social) Page consultée le 21 décembre 2016

Portrait de quartier de Montréal-Nord. Démarche de planification stratégique. 2013. En ligne.

<http://www.arrondissement.com/?module=gallery&subMod=DIRF&action=dispImg&uid=111> Page consultée le 4 janvier 2017

Profil sociodémographique de l'arrondissement de Montréal-Nord. 2014. En ligne.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond\\_mno\\_fr/media/documents/2014\\_07\\_profil\\_sociodemo\\_mtl nord.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_mno_fr/media/documents/2014_07_profil_sociodemo_mtl nord.pdf) Page consultée le 27 décembre 2016

Portrait de la zone RUI de Montréal-Nord. Démarche collective de planification stratégique. 2014. En ligne.

<http://www.arrondissement.com/?module=gallery&subMod=DIRF&action=dispImg&uid=114> Page consultée le 27 décembre 2016

Table de quartier Montréal Nord en santé. En ligne.

[http://www.arrondissement.com/blogue/montreal\\_nord\\_en\\_sante](http://www.arrondissement.com/blogue/montreal_nord_en_sante) Page consultée le 18 décembre 2016

Ville de Montréal. Projet Art de RUI. En ligne.

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=5798,42657625&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&id=27678](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27678) Page consultée le 21 janvier 2016

## ANNEXE A



# CLRMN

## CONSEIL DES LEADERS RELIGIEUX

### DE MONTRÉAL-NORD

Recommandation du Conseil des leaders religieux dans la construction du plan de développement social pour Montréal

Le CLRMN recommande que dans le cadre de projet de plan de développement social pour la ville de Montréal, il soit tenu compte du rôle essentiel que jouent les communautés de foi dans le vivre-ensemble, dans le maintien d'une culture de paix.

- Lieux d'appartenance pour de très nombreux citoyens
- Promotion des valeurs d'honnêteté, de respect, de compassion, de pardon, d'empathie, d'amour, d'entraide, valeurs essentielles pour le maintien d'une culture de paix
- Réseau de communication avec des milliers de citoyens en général et, plus particulièrement, avec les communautés immigrantes (haïtienne, maghrébine, arabophone, indou ...).
- Accueil des nouveaux arrivants; leurs communautés de foi sont très souvent la porte d'entrée des nouveaux arrivants vers la communauté d'accueil.
- Soutien à la stabilité des familles, un impact très important pour éviter l'éclatement de la famille et tout le poids social qu'il engendre
- Prévention de la délinquance et réinsertion sociale des jeunes délinquants; prendre pour ex. l'approche d'une direction d'école qui travaille de concert avec les leaders religieux dans son intervention auprès de jeunes délinquants et le travail qui se fait dans les prisons avec la présence de leaders religieux
- Prévention de la radicalisation et soutien au processus de déradicalisation; prendre pour ex. l'approche du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)
- Persévérance scolaire; organisation de l'aide aux devoirs et motivation à atteindre ses buts
- Promotion de saines habitudes de vie et de respect de l'environnement; un thème central des leaders religieux qui considèrent l'être humain comme un temple de Dieu et l'environnement comme sa création.

Autre recommandation : reconnaître comme partenaires les regroupements de leaders religieux et encourager la création de tels regroupements dans les arrondissements qui n'en n'ont pas. Considérer créer un Conseil de leaders religieux au niveau de la ville de Montréal, conseil qui devrait s'appuyer sur les conseils de leaders religieux des arrondissements.

Mésène Itilus

Président du Conseil des leaders religieux de Montréal-Nord



## ANNEXE B

### **Le Regroupement des intervenants et intervenantes d'origine haïtienne (RIIOH) de Montréal-Nord**

23 décembre 2016

Le RIIOH (Regroupement des intervenants et intervenantes d'origine haïtienne) de Montréal-Nord salue l'initiative de la consultation lancée par la Ville de Montréal en vue de l'adoption d'une politique de développement social. Le RIIOH espère vivement que cette politique permettra, dans les meilleurs délais, la mise en place et le renforcement des conditions permettant :

- *À chaque individu, de développer pleinement ses potentiels, de participer activement à la vie sociale et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif;*
- *À la collectivité, de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de la justice sociale.* (Cahier de consultation, p. 4).

1- Le premier enjeu identifié, et donc le premier défi à relever, est de « *Diminuer l'incidence de la pauvreté* » : un Montréalais sur quatre vit sous le seuil de pauvreté, ce qui classe Montréal en queue de peloton des villes du Québec à ce chapitre (Cahier, p. 11). L'arrondissement de Montréal-Nord se situe au dernier rang dans la Ville pour ce qui est du revenu moyen par personne (24 793 \$ vs 33 859 \$) ou par famille (53 525 \$ vs 75 368 \$). Montréal-Nord se situe au premier rang pour le taux de chômage (14.1% vs 10.0% pour l'ensemble de la ville)<sup>1</sup>. En fait, dès 2001, la *Conférence administrative régionale* (CAR) avait désigné Montréal-Nord comme zone d'intervention prioritaire, devant l'ampleur des difficultés sociales et économiques que l'on y rencontrait. Cette situation n'a en fait pas beaucoup changé depuis. Ainsi, après les événements de 2008, le coroner A. Perreault faisait la recommandation suivante: « Mettre sur pied un plan d'action particulier relatif à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale des personnes et des communautés qui composent la population de Montréal-Nord ».

---

<sup>1</sup> Données de 2011.



Une des conséquences les plus frappantes de la différence entre les quartiers au niveau de la pauvreté est que « L'espérance de vie n'est pas la même partout à Montréal, et un écart de 11 ans s'est creusé entre certains quartiers (ASSS 2011) », d'où le second enjeu qui est de *Réduire les écarts entre les quartiers* (Cahier, p. 12).

Parmi les mesures de lutte contre la pauvreté, nous nous pencherons sur deux tout particulièrement. L'arrondissement de Montréal-Nord compte axer le redéveloppement de son parc industriel en suivant les principes du développement durable et en s'appuyant sur les technologies de l'information selon sa planification stratégique. Il serait important de préparer la main d'œuvre locale à occuper les nouveaux emplois qui seront créés dans cette dynamique. Il existe aussi une mesure qui s'adresse spécifiquement aux minorités et qui permet à l'administration municipale d'envoyer un signal clair quant à sa volonté d'inclusion, le Programme d'accès à l'égalité en emploi.

Pour les années 2013-2014 et 2015, l'Arrondissement de Montréal-Nord se situe au dessus de la moyenne générale de la Ville de Montréal en ce qui concerne le groupe cible « minorités visibles », avec respectivement 42,0%, 32,7% et 26,9% vs 22,6%, 20,6% et 21,6%. Ces écarts pourraient être attribués au fait que 43% de la population de Montréal-Nord s'identifie comme membres d'une minorité visible, comparativement à 32% pour l'ensemble de la Ville de Montréal<sup>2</sup>. Il faudra être attentif à la baisse des embauches sous cette rubrique<sup>3</sup>. Il serait également souhaitable que le PAÉE soit complété par des mesures assurant la nomination d'un certain nombre de membres des minorités visibles sur les conseils d'administration des organismes relevant de la Ville. Leur présence dans ces lieux de décision sensibiliserait leurs collègues à cet enjeu de la diversité pour assurer un meilleur vivre-ensemble.

2- Le quatrième enjeu est celui de « *Contribuer à une intégration réussie des immigrants* ». « Montréal se classe au 15<sup>e</sup> et dernier rang en Amérique du Nord pour l'intégration des

---

<sup>2</sup> Profil socio-démographique, Ville de Montréal, Juillet 2014

<sup>3</sup> Soulignons que le Service de police (SPVM) et le Service des transports de Montréal (STM) ont des meilleurs résultats que l'administration municipale en matière d'embauche des membres des minorités.



immigrants au marché du travail (IQ 2015). En 2014, le taux de chômage des personnes nées au Canada était de 7 %, alors qu'il était de 11,4 % pour les immigrants et de 18,4 % pour les nouveaux arrivants (Filion 2016). Notons aussi le taux de chômage élevé, à 15,2%, chez les personnes appartenant à une minorité visible, dont la majorité est née à l'extérieur du Canada (Statistique Canada 2011) ». (Cahier, p. 12).

Là encore, tous les arrondissements ne sont pas égaux. Les nouveaux immigrants ne se distribuent donc pas de façon égale à travers la ville. Depuis les quinze dernières années, la présence des immigrants augmente plus rapidement dans notre arrondissement par rapport à l'ensemble de la Ville. À Montréal-Nord, 61% de la population est issue directement ou indirectement de l'immigration : 40% des citoyens sont nés à l'extérieur du pays et 21 % ont au moins un parent né à l'extérieur.<sup>4</sup>

Pour les nouveaux arrivants (qui de plus en plus font partie des minorités visibles), outre les questions d'équivalence ou de reconnaissance des acquis, deux mesures importantes sont à poursuivre (ou reprendre) :

- le *programme de Parrainage professionnel* grâce auquel des nouveaux arrivants peuvent acquérir une première expérience de travail à Montréal et d'apprendre à fonctionner dans le milieu ;
- le *programme Emploi Nexus (EN)* qui a pour finalité la sensibilisation des entreprises au potentiel des immigrants qualifiés.

Une intégration économique réussie est le facteur principal du succès de l'intégration des personnes et des communautés à la société d'accueil.

3- Les septième et huitième enjeux portent sur la nécessité de « *Développer le logement accessible et de qualité* » et d' « *Améliorer le cadre de vie, notamment dans les quartiers défavorisés* ». Le logement est un outil puissant, un élément structurant de développement social. Dans l'arrondissement, il y a des secteurs dans lesquels il y a manque d'équipements et

---

<sup>4</sup> Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, cité dans Ville de Montréal, Profil sociodémographique. Arrondissement de Montréal-Nord. Montréal en statistiques. Juillet 2014



d'infrastructures. En conséquence, les logements qui s'y trouvent sont offerts à meilleur marché. Il se crée ainsi des concentrations caractérisées par les faibles revenus, une densité élevée, la sur-occupation, de forts pourcentages de minorités visibles et de nouveaux arrivants, bien loin donc des objectifs d'inclusion, de mixité sociale et de diversité. Il faut poursuivre l'amélioration de l'offre de logement et la révision de l'aménagement de certains secteurs de l'arrondissement.

Par ailleurs, une combinaison de concentration résidentielle et de marginalisation économique conduit à la ghettoïsation, ce qui ne peut qu'affecter le tissu social urbain. La constitution de « ghettos urbains » est généralement le signe le plus visible de la racialisation de la pauvreté dans les grandes villes.

4- Le neuvième enjeu est de *Contribuer à la réussite éducative* : « La main-d'œuvre montréalaise manque trop souvent de formation, ce qui a un impact sur sa productivité. Cette lacune majeure apparaît clairement dans les chiffres : parmi 15 villes d'Amérique du Nord, Montréal se classe 14e pour le taux de personnes détenant un diplôme universitaire, chez les 25 à 64 ans, et 9e pour le taux de décrochage scolaire au secondaire (IQ, 2015) ».

Le décrochage scolaire touche beaucoup l'arrondissement de Montréal-Nord : 32,1% des élèves de l'école Calixa-Lavallée et 23,3% des élèves de l'école Henri-Bourassa quittent le secondaire sans diplôme ni qualification<sup>5</sup>. Cette question ne relève pas du champ de compétences de la Ville et de l'arrondissement mais elle les affecte. L'administration municipale peut intervenir dans les lieux de concertation prévus, elle peut aussi intervenir au niveau des parents, dont la participation est le moyen privilégié de favoriser la réussite scolaire des élèves. L'arrondissement devrait contribuer à favoriser cette participation. Rappelons aussi qu'à Montréal-Nord, 69% des élèves au primaire et 67% au secondaire fréquentent des écoles du système public dont l'indice de défavorisation est élevé.<sup>6</sup>

5- Le dixième enjeu est de *Construire le vivre-ensemble*, ou plus précisément, *contribuer au vivre-ensemble et à la cohésion sociale* : « La métropole est maintenant riche d'une belle

<sup>5</sup> Réseau réussite Montréal, 2011.

<sup>6</sup> RUI (2013) : Portrait de quartier. Montréal-Nord. Synthèse. Novembre 2013.



diversité. Mais la cohabitation de personnes de cultures, de conditions socioéconomiques et de confessions diverses peut aussi générer de l'incompréhension et, parfois, des tensions au sein des quartiers. Il est essentiel d'agir pour préserver Montréal en tant que ville ouverte, diversifiée et accueillante. Certaines de ces mesures préviendront notamment l'exclusion et la discrimination à l'embauche et à l'intégration en emploi ».

Dans un milieu diversifié comme celui de Montréal, de façon générale et plus particulièrement celui de Montréal-Nord, il est nécessaire d'exercer une vigilance soutenue quand à certaines tensions qui peuvent affecter le tissu social et avoir des incidences négatives sur les objectifs d'inclusion sociale.

- Toute inégalité n'est pas nécessairement le résultat d'une discrimination. Cependant, des inégalités socioéconomiques importantes entre des groupes ethnoculturels différents peuvent constituer un terrain fertile pour le racisme, qui offre une justification idéologique facile expliquer/justifier ces écarts.
- Les minorités visibles dans l'arrondissement, tout comme dans la Ville, proviennent largement d'une immigration récente. Cependant, des périodes difficiles relativement normales pour les nouveaux arrivants pourraient se cristalliser et devenir permanentes dans le cas des minorités visibles.
- La majorité des jeunes des minorités visibles sont nés ou ont été socialisés au Québec et donc ne comprennent pas le fait d'être traités comme des immigrants, des nouveaux venus. Ce renvoi presque constant à un ailleurs qu'ils ne connaissent généralement pas leur laisse le sentiment qu'on considère qu'ils n'ont pas leur place dans la société.
- Les minorités visibles ne se réduisent pas aux immigrants, et la logique des programmes d'intégration ne vise pas nécessairement la réduction des inégalités dans la société. Même en ne tenant pas compte des personnes nouvellement arrivées dans la société, il subsiste des écarts certains entre les membres des minorités visibles et ceux de la majorité.

6- Le douzième enjeu est d'*Améliorer la cohérence des interventions* et pour cela, il faut en premier lieu s'assurer de « L'adéquation entre les programmes publics et les besoins des populations ».



- L'accès équitable au marché du travail est une priorité pour les personnes immigrantes et les minorités visibles. La discrimination en emploi est un obstacle majeur à la mobilité sociale et un puissant stimulant à la tendance au repli communautaire des populations exclues ou marginalisées (Québec 2006, p. 50). Cependant, certaines politiques ou pratiques d'embauche pourraient défavoriser certains groupes, sans mauvaise intention de quiconque. Ces obstacles systémiques doivent être identifiés et supprimés par l'analyse de tout le processus de recrutement: information, tests de sélection, exigences demandées.
- le profil de la pauvreté peut aussi être différent chez les minorités visibles qui alors bénéficient de certaines mesures moins que l'ensemble de la population. Si on ne cerne pas les spécificités de la pauvreté chez ces groupes qui connaissent souvent des niveaux de pauvreté bien plus élevés que la majorité, les mesures adoptées ne feront, par leur inadéquation partielle, que creuser le fossé de l'accès aux ressources entre les divers groupes. Il faudrait tenir compte de ces profils différenciés pour adapter les programmes existants.

Il nous semble donc nécessaire de se poser la question de l'impact sur les minorités visibles pour adopter, évaluer ou réviser les politiques et programmes.